

E-Tic et(TE) FOAD

Entretien Jacques Ménigoz

Thème : La FOAD en Franche-Comté

1. Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

Des études initiales effectuées à l'époque des mobilisations contre la guerre du Vietnam, pour faire écho à ce qui se passe aujourd'hui. Licence ès lettres d'enseignement de lettres modernes obtenue en 1973 tout en travaillant.

De nombreux petits métiers avant de devenir professeur de lettres modernes dans le privé puis dans l'Education nationale. Les différents postes que j'ai occupés en France et à l'étranger m'ont donné une expérience riche et diversifiée dans l'enseignement du Français Langue Maternelle et du Français Langue Etrangère auprès de jeunes et d'adultes, tant par la variété des types d'établissement fréquentés que par les situations d'apprentissage très diverses : lycées polyvalents et technologiques, lycées professionnels, collèges, université, formation par alternance.

Je reviendrai comme étudiant à l'Université de Franche-Comté une première fois en 1994-1995 pour une Maîtrise à certificats de FLE (mention TB). Je voulais bénéficier de l'apport pédagogique de ce secteur alors en pointe. Une deuxième fois en 2001-2002 pour le DESS Ingénierie pédagogique dans des dispositifs ouverts et à distance (IPDOD) qui m'a ouvert de nouvelles portes.

Enseignant de lettres modernes impliqué dans la formation de mes collègues aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, je suis désormais détaché à la DIFOR de Besançon en tant que conseiller en formation et chef d'un important projet de formation continue prenant appui sur un dispositif de formation à distance (400 apprenants en continu en 2005, 500 en 2006).

2. Vous êtes diplômé du master « ingénierie pédagogique dans des dispositifs ouverts et à distance », proposé par l'Université de Franche-Comté, quelles sont les compétences que vous avez développées au travers de cette formation ?

Très intéressé dans mon enseignement de professeur de français par l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication, j'ai en effet recherché une formation qui me permette d'acquérir de réelles compétences TICE. C'est ainsi que j'ai suivi avec succès (mention TB) un DESS d'ingénierie pédagogique dans les dispositifs ouverts et à distance (DESS IPDOD). Le stage effectué dans mon établissement m'a permis de réaliser une étude approfondie des obstacles et des atouts quant à l'utilisation des Tice dans un collège. Ce travail a d'ailleurs donné lieu à publication pour inaugurer une nouvelle collection du CRDP (Ménigoz, J. (2003). *Nouvelles technologies et usages pédagogiques : regard sur un collège du Doubs en 2002*. Besançon : CRDP). Le contenu de cet ouvrage est également en ligne : <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25> rubrique Collèges et TICE afin de susciter des échanges du même type.

C'est un peu l'histoire d'une rencontre avec la FOAD. Cette formation m'a permis de m'interroger à nouveau sur le pourquoi et le comment des choses, sur mes choix et mes stratégies pédagogiques. J'ai découvert concrètement ce qu'était réellement le travail coopératif et le travail collaboratif, ainsi que la conduite de projet. Cette formation m'a appris à passer d'une coopération à une collaboration réelle dans la réalisation de tâches qui exigeaient un engagement mutuel et coordonné des membres du groupe. Etudes de cas et mini-projets nous ont très utilement initiés à la conduite de projet.

J'ai commencé aussi à réaliser l'importance de l'analyse réflexive dans l'acte d'apprentissage. C'est un aspect auquel je donne de plus en plus d'importance.

Cela m'a ouvert également quelques pistes dans le domaine de l'évaluation. Aujourd'hui, je me sens conforté dans la nécessaire expérimentation d'autres formes d'évaluation que celles actuelles en vigueur dans les salles de classe.

C'était enfin la participation à une communauté d'apprentissage où la diversité des apprenants a été vécue comme une richesse extraordinaire. Cela restera un temps fort dans ma vie.

En revanche, j'ai beaucoup plus appris au niveau technologique en dehors de la formation elle-même. J'aurais aimé acquérir davantage de compétences multimédia, du moins ce qui permet d'être polyvalent dans la mise en ligne de ressources et d'activités. En tout cas, c'est certain, la primauté du pédagogique sur le technologique a toujours bien été revendiquée.

3. Vous êtes aujourd'hui conseiller pédagogique à l'éducation nationale. En quoi consiste votre travail ?

Je suis désormais très impliqué dans la formation de formateurs et personnes ressources, ainsi que dans le montage de dispositifs de formation continue des personnels de l'Education nationale (chef de projet « Du B2i@dultes vers le C2i », ingénierie de formation dans les domaines de la documentation, de l'éducation aux médias, notamment).

Mon travail comporte une part d'ingénierie pédagogique mais aussi une part de gestion administrative, une part de pilotage pédagogique en matière de FOAD et notamment une part de formation et d'accompagnement des formateurs.

4. Vous étiez professeur de français auparavant. Qu'est-ce qui vous a décidé à changer de métier ?

Cela s'est fait progressivement. Je n'aime pas la routine. Les enjeux, les défis, le renouvellement, tout ce qui fait avancer nourrit ma motivation humaine et professionnelle.

Le collège Saint-Vit à côté de Besançon a été le dernier établissement où j'ai exercé comme professeur de lettres modernes. J'étais très engagé dans la vie de l'établissement (organisation d'activités culturelles avec les élèves, participation au Conseil d'administration, mise en place de l'Espace numérique des savoirs, élaboration d'un accompagnement à distance des enfants malades, étude des usages TICE autour de la salle multimédia du collège, formation de collègues).

A la sortie du DESS en 2002, j'ai accepté tout d'abord d'initier un premier stage interdisciplinaire offrant un accompagnement à distance entre les sessions en présentiel, autour du thème "Ecrire ensemble avec les TICE".

Dans la continuité de ces activités, j'ai tout naturellement intégré le groupe de pilotage académique FOAD. C'est alors que j'ai été recruté un jour par semaine en 2004 pour monter un ambitieux projet de FOAD-TICE à destination de tous les personnels.

C'est ainsi aussi que je participe à d'autres groupes de travail TICE ou FOAD. Je suis par exemple membre actif de l'Observatoire des usages TICE en collège dans le Doubs qui a déjà à son actif plusieurs enquêtes et consultations approfondies. Je participe également à plusieurs groupes de réflexion nationaux ou inter académiques concernant la FOAD et la mise en place du C2i niveau II.

En 2004-2005, je suis passé à mi-temps pour assurer la mise en place et le suivi du dispositif « Du B2i@dulte vers le C2i » (400 apprenants alors), et depuis cette présente rentrée scolaire me voici embarqué à plein temps.

5. Mettez-vous à profit vos compétences acquises dans le domaine de la FOAD dans votre métier actuel ?

Oui, j'ai cette chance humaine et professionnelle de mettre à profit les compétences acquises, de les développer et de les consolider, dans le cadre de la Division de la Formation continue du Rectorat de Besançon (DIFOR). C'est certainement plus difficile pour les jeunes collègues sortant de formation initiale. Il faut néanmoins faire son trou, montrer concrètement les apports de la FOAD et convaincre le milieu professionnel.

C'est d'abord en tant que chef de projet « Du B2i@dulte vers le C2i » que j'ai pu faire mes preuves, puis plus largement à travers les nombreux projets incluant des dispositifs d'accompagnement à distance.

C'est très enrichissant car les formations mises en place sont la plupart du temps des formations-actions autour desquelles s'organisent également à nouveau des temps de formation qui permettent d'aller plus loin.

C'est un travail d'équipe où la mutualisation tient une grande place.

Nous avons pu commencer à développer le e-tutorat comme modalité d'accompagnement.

Dans le cadre du montage du Plan académique de formation (PAF), la FOAD tient une place de plus en plus reconnue et affirmée s'inscrivant notamment dans la diversification des pratiques pédagogiques.

Les expériences phares dans l'académie mettent en valeur une typologie des principaux usages actuels :

- accompagner des élèves en classe et accompagner l'équipe pédagogique ;
- accompagner les échanges internationaux ;
- accompagner des enfants malades, handicapés, déscolarisés, sportifs de haut niveau, apprenant des langues rares ;
- promouvoir les usages des Tic et Tice en classe dans une dynamique d'établissement : « Du B2i vers le C2i » (500 personnels en ligne : atoss, d'encadrement, enseignants, vie scolaire) ;
- accompagner les enseignants du premier et second degrés vers le C2i niveau 2 (Certificat Informatique et Internet) ;
- accompagner les projets personnels, innover dans les pratiques pédagogiques (travail collaboratif, pédagogie de projet, pédagogie différenciée, autoformation) ;
- accompagner les personnels nouvellement nommés (secrétaires, nouveaux gestionnaires, chefs d'établissements, enseignants) ;
- accompagner à la préparation aux concours administratifs et enseignants (Adjoint, Sasu, Casu, Capes documentation).

6. Quelles sont les retombées ? (vis à vis des apprenants, vis à vis de l'institution, vis à vis de vos collègues) En d'autres termes, est-ce que les dispositifs de FOAD que vous menez sont efficaces, répondent-ils à un réel besoin, est-ce que l'institution vous donne les moyens (lesquels ?) de bien fonctionner ???

2500 collègues de l'académie sont concernés par les dispositifs FOAD. Sans revenir sur les exemples donnés ci-dessus, les retombées les plus intéressantes sont d'abord pédagogiques : diversification des pratiques pédagogiques.

C'est une plus-value offerte par les formateurs aux stagiaires en amont et en aval des stages en présentiel. C'est aussi une réponse aux besoins de massification pour l'institution. C'est un apport innovant pour la formation de formateurs.

Au niveau des ressources humaines nous allons vers un pôle de compétences académique constitué notamment de plusieurs ingénieurs pédagogiques diplômés de l'université de Franche-Comté – master Ipdod).

La mutualisation avec d'autres partenaires académiques ou nationaux est devenue une réalité dans le montage des dispositifs.

Les perspectives sont donc encourageantes avec un pôle mieux identifié, à vocation pédagogique. Néanmoins nous n'avons pas obtenu pour la rentrée prochaine le renforcement des ressources humaines avec le recrutement souhaité d'un nouvel ingénieur foad.

7. Précisément, quels types de dispositifs mettez-vous en place : du tout à distance, du mixte présence/distance, accompagnement en ligne ? quelle est la pédagogie utilisée ?

Le dernier paragraphe de l'avenant au cahier des charges du PAF 2006-2007 résume bien la situation où nous sommes parvenus dans l'académie de Besançon :

La formation ouverte et à distance (FOAD) est une modalité privilégiée d'accompagnement des stagiaires en formation continue. Les degrés et formes d'intégration du distant dans les dispositifs d'accompagnement et de formation sont multiples, du présentiel qui utilise des ressources en ligne au "tout distant". Les formations proposées pourront à des degrés divers s'appuyer sur : la messagerie électronique, Internet, les plates-formes de formation en ligne, les plates-formes collaboratives, les classes virtuelles, les environnements numériques de travail, les ressources numériques et portails de ressources...

En incluant du distant et ses apports dans une formation en présentiel, la formation proposée devient hybride, mélangeant des moments en présence et à distance. Une nouvelle relation à l'apprenant s'instaure qui lui donne une nouvelle place dans le dispositif de formation. L'approche de son apprentissage est modifiée, il est fait appel à sa capacité d'initiative et d'autoformation ; il est acteur de sa formation.

La FOAD vient soutenir la diversification et l'individualisation des pratiques pédagogiques, l'autonomie dans les apprentissages, les démarches réflexives et collaboratives, l'accompagnement des sessions de formation.

Site du portail e-difor : <http://foad.ac-besancon.fr>

Nous favorisons donc un système hybride où néanmoins la distance a la plus grande part. Par exemple dans le dispositif « Du B2i-adulte vers le C2i » le lancement de la formation se fait en présentiel et une deuxième demi-journée peut être programmée.

Mais l'accent est mis sur un accompagnement fortement tutoré : formateur à distance, personnes-relais en établissement, assistance téléphonique.

Les candidatures individuelles sont regroupées au plus près du lieu de travail. Nous espérons que la dynamique locale créée lors de cette formation perdure après.

Les pédagogies mettent peu à peu l'accent sur la notion de projet et d'autonomisation de l'apprenant. Tout se passe en ligne du test de positionnement jusqu'à la certification, ce qui est quelque chose de nouveau dans la formation continue de l'Education nationale.

8. Pensez-vous que l'Education Nationale reconnaisse l'enseignement à distance comme une stratégie pour l'avenir ?

Cela est parfois affiché comme une priorité, localement et nationalement. Besançon est certainement une académie en pointe dans ce domaine. La FOAD est y reconnue positivement comme une des modalités de formation.

Mais dans le contexte de réduction drastique des budgets de formation, le risque existe toujours de considérer la FOAD comme un moyen de faire des économies. Certes il y a bien économie des frais de location de salle, de déplacement et de restauration des stagiaires. C'est un déplacement des coûts : les économies réalisées peuvent être réinvesties dans l'accompagnement pédagogique. Il faut sans cesse être vigilant sur la nécessité d'un accompagnement pédagogique fort.

Cela n'avance pas linéairement, les avancées alternent avec les remises en cause. J'ai par exemple été recruté par un chef de service convaincu de l'apport de la FOAD. Depuis, celui-ci a été écarté, et le projet sur lequel je travaillais a failli voler en éclats.

Néanmoins un pôle de compétences FOAD vient d'être créé dans l'académie grâce à l'obstination de mon collègue Jacques Cartier, chargé de mission FOAD.

Une centaine de sites de travail collaboratif sont actuellement utilisés(cf <http://foad.ac-besancon.fr>). Dans le cadre d'une mutualisation nationale, ils sont hébergés depuis quelques mois au Pôle de compétences e-learning de Toulouse créé voilà deux ans. Nous essayons en effet de nous dégager des tâches de maintenance pour nous consacrer le plus possible aux tâches pédagogiques. Le Ministère met également à notre disposition gratuitement un outil de classe virtuelle (Centra) que nous utilisons beaucoup.

Nous sommes amenés à coopérer avec d'autres services (DAFCO, réseau des GRETA, Sceren, IUFM, Mission Tice, etc.).

Dans le cadre du projet de la Direction de la Technologie "Enseigner pour le futur 2" nous avons été sollicités par le ministère, Jacques Cartier et moi, pour participer à des groupes de travail. Ce projet européen, réalisé en partenariat avec la société Intel, est déjà très avancé en Allemagne, en Angleterre et en Suède. Il consiste à proposer aux enseignants en poste (premier et second degré) de se former en ligne de façon collaborative pour améliorer leurs compétences en matière de Tice dans la classe. Les groupes ainsi constitués élaborent des séquences pédagogiques et les mettent à disposition des autres participants après validation. Les collègues du ministère et les responsables de la société Intel sont intéressés par les travaux que nous menons à Besançon :

- dispositif tutoré à distance pour un grand nombre de personnes (500)
- dispositif axé sur le travail collaboratif et le rôle du tuteur : formation "Inti".

Nationalement néanmoins, la difficulté de prise en compte du temps de travail FOAD est toujours prégnante. Les textes réglementaires sont totalement inadaptés.

9. Si oui, comment s'en donne-t-elle les moyens ? (création de postes dans le domaine de la FOAD, ouverture de concours, allocation d'un budget spécial, équipement spécifique (achats de logiciels pédagogiques, d'ordinateurs pour les élèves, généralisation de l'accès à internet dans les salles, formation des enseignants, achat ou location de PF de formation...)

Les conditions matérielles ont beaucoup évolué sur ces dernières années grâce au rôle des collectivités locales : création de salles multimédias mais également équipement progressif des salles de cours avec un accès au réseau de l'établissement et à l'Internet haut débit. L'enquête menée dans mon dernier établissement sur les trois dernières années montrent une évolution fulgurante (Cf plus globalement <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25/> en cliquant sur Collèges et TICE).

En revanche, du côté de l'éducation nationale, pas de budget spécifique ni recrutement par voie de concours, et il faut encore beaucoup de volontarisme pour organiser l'accompagnement pédagogique indispensable.

10. Si non, pensez-vous que la situation risque d'évoluer à court ou moyen terme ? pourquoi ?

L'évolution de la société pousse dans ce sens. Oui, les choses bougent déjà et deviennent de plus en plus possibles. Il faudrait néanmoins faire passer les commandes de formation de la notion de temps de formation à celle d'acquisition de compétences avec validation des apprentissages. Par ailleurs, pour ceux qui l'auront pratiquée, la FOAD est un tremplin extraordinaire pour une utilisation des

environnements numériques de travail mis en place progressivement dans les établissements scolaires.

11. Vous travaillez en province, à Besançon. Pensez-vous que les établissements publics de province (lycées et universités surtout) soient plus / aussi / moins dynamiques que les établissements parisiens en matière de FOAD ? Comment expliquez-vous ce phénomène ?

En matière de FOAD, il n'y a effectivement aucun inconvénient à travailler en province. Il se passe des choses intéressantes encore trop méconnues. Je crois surtout que l'interaction du local et du national est nécessaire, que l'un aide l'autre. La coopération et la mutualisation interacadémique est également nécessaire. C'est ce que nous pratiquons déjà dans le cadre du projet « Du B2i@dulte vers le C2i » par exemple avec 15 autres académies, dans le projet également de montage d'une formation de formateurs FOAD en lien avec le CAFOC de Poitiers et la DAFCO de Besançon. Il ne faut évidemment pas réinventer l'eau chaude chacun dans son coin.

Le pôle de compétences national est installé à Toulouse. C'est là d'ailleurs que sont hébergés une centaine de sites collaboratifs de l'académie de Besançon.

Non, vraiment, c'est certainement un secteur où il est facile de dépasser l'opposition Paris/province.

12. Avez-vous des choses à ajouter à cet entretien ?

En plus de mon travail à la DIFOR Besançon, j'ai la chance depuis deux ans de participer à une collaboration DIFOR - Université de Besançon dans le cadre justement du Master FOAD. J'ai en effet accepté d'être e-tuteur dans une formation d'une durée de 12 semaines entièrement en ligne intitulée INTI. Celle-ci rassemble des étudiants du Master ainsi que des apprenants DIFOR et vise à mettre les stagiaires dans une situation « d'apprendre en collaborant à distance » avec d'autres futurs enseignants ou formateurs.

Pour en savoir plus voici l'adresse du Guide pédagogique d'Inti 2006 : http://www.jacquescartier.net/inti2006/IntiGuidePedag_V2006_6.htm

Le projet de mon groupe a porté sur l'aide aux enfants malades : l'apport de la FOAD dans le cadre plus spécifique des élèves atteints de phobie scolaire. Le travail final est disponible sur : <http://intiphobiescolaire.free.fr/>.

Cela a été une expérience extraordinaire pour les participants. Tous les travaux ont été réalisés sur une plate-forme du monde libre (Dokéos) sur laquelle les participants ont beaucoup travaillé, beaucoup échangé, déposé de nombreux documents de qualité. Lors des classes virtuelles (Centra) les apprenants ont pris les décisions utiles à leurs projets en collaboration avec leurs tuteurs référents. La production dans Inti n'est pas la partie la plus importante. La formation est axée sur le travail collaboratif et le rôle du tuteur. L'accent a été mis cette année sur les retours réflexifs au travers du blog personnel de l'apprenant et des différentes productions de type réflexif.

Pour résumer, il faut pratiquer et améliorer sans cesse. La valeur est surtout chez l'apprenant, dans les échanges entre les participants, et pas seulement dans les contenus et les plates-formes. Bref, il faut vivre la FOAD.

Je vous donne rendez-vous pour le séminaire FOAD que nous projetons en 2007 « Se former à distance en Franche-Comté : pourquoi la FOAD, nouveaux enjeux, nouvelles compétences, présentation d'exemples et témoignages. »

Je remercie M. Ménigoz d'avoir bien voulu répondre à mes questions.